



FONDÉ EN 1863

PUBLIÉ LE JOUR DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

Un an... \$1.00 Six mois... \$0.50

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant...

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

L'IMPARTIAL

Tignish, lie du Prince Édouard

For the convenience of our readers, L'IMPARTIAL can be seen and read obtained from the following agencies:

- Montreal: E. Desbarats Advertising Agency. A. McKinnon & Co. St. James Street. Toronto: J. J. Gibbons, Confederation Life Building. New York: Geo. P. Lowe & Co. 10 Spruce Street. London: E. & J. Hardy & Co. 30 Fleet Street, E. C. Lord & Thomas Chicago Ill.

POUR TOUT ce que vous désirez dans n'importe quel pays, pour entrer en relations avec les étrangers et avec vous à C. McKinnon, Publiciste, 16 Rue des Minimes Bruxelles (Belgique).

Reçoit sans frais les communications, annonces et abonnements à L'IMPARTIAL.

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi 22 février

L'Hon. M. Brodeur, Ministre de la Marine et des Pêcheries

L'hon. M. L. B. Brodeur, a prêté serment, la semaine dernière, comme ministre de la Marine et des Pêcheries.

Nous osons espérer que l'hon. M. Brodeur, pas plus que son regretté prédécesseur, ne négligera les intérêts de la navigation d'aucune partie du pays. Ici, dans notre petite, mais belle et florissante île, nous avons besoin de la sympathie de l'hon. ministre. Déjà des hommes de progrès ont fondé une compagnie pour une ligne de bateaux à vapeurs entre New Castle, Chatham, Tignish, Alberton, Malpeque, New London, Sydney, et les îles de la Madeleine. Cette compagnie, qui n'est qu'à son début, remplit la lacune qui se faisait sentir au nord de l'île. Leur entreprise doit être louée d'une manière pratique. Le nouveau ministre, nous n'en doutons pas, verra à ce que cette nouvelle compagnie reçoive un subside assez considérable pour que la route soit exploitée avec profit.

Ensuite ?

Il faudra nous débarrasser de cet insipide insecte "La Charlottetown Steam Navigation Company" pour faire place à des bateaux à vapeurs fournis par le gouvernement, cela en attendant que nous ayons le tunnel, qui sera bientôt un fait à n'en plus douter.

Mort d'un Cardinal

Le cardinal Adolphe Perraud, archevêque d'Autun, France, a succombé lundi dernier, huit jours, à une pneumonie infectieuse.

L'inventaire de la cathédrale d'Autun devait avoir lieu samedi, mais en raison de l'état de santé du cardinal, le sous-préfet avait ordonné de surseoir.

La nouvelle de la mort du cardinal Perraud, survenue lundi soir, à Autun, a causé une pénible impression.

Un Sénateur Acadien a la Nouvelle Ecosse

Conformément à la résolution passée au Congrès Acadien de Caraquet, le 15 août 1905, j'ai, le 7 octobre dernier, adressé au Premier Ministre du Canada, la communication suivante:

" Shédia, N. B., le 7 octobre, 1905.

A Sir Wilfred Laurier, G. C. M. G.

Premier Ministre, Ottawa

Cher Sir Wilfred.

Au Congrès Acadien, tenu à Caraquet, les 15 et 16 août dernier, une résolution fut passée priant votre gouvernement de se souvenir des pétitions de nos compatriotes de la Nouvelle Ecosse et du Cap-Breton, et de nommer un Acadien au Sénat, à la prochaine vacance.

Une vacance existe par la mort du Sénateur Black.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la résolution ci-dessus, et de vous prier, au nom de l'Acadie tout entière, d'y faire droit.

Croyez, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma considération la plus haute et la plus distinguée.

Pascal Poirier

Secrétaire Général de l'Association.

P. S. Je devrai donner connaissance à notre public de la réponse que vous daignerez me faire "

P. P.

A cette communication le Premier Ministre répondit ce qui suit:

" Ottawa, le 10 octobre, 1905

Mon cher Sénateur

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du sept de ce mois dans laquelle vous me dites qu'au Congrès Acadien, à Caraquet, les 15 et 16 août dernier, une résolution fut passée priant le gouvernement Canadien de se souvenir des pétitions de nos compatriotes de la Nouvelle Ecosse et du Cap-Breton, et de nommer un Acadien au Sénat, à la prochaine vacance.

Comme vous le savez peut-être, les trois ministres qui représentent les provinces maritimes, Sir Frederick Borden, Monsieur Fielding et Monsieur Emmerson, sont en ce moment absents. Je ne puis vous donner de réponse avant leur retour.

Croyez-moi, cher Monsieur, votre tout dévoué.

(Signé) Wilfred Laurier

A l'honorable Pascal Poirier

Shédia, N. B."

Depuis cette dernière, je n'ai pu recevoir de lettre au sujet de la nomination d'un sénateur Acadien pour

LA SESSION FEDERALE.

Revision du Tarif.

RAPPORT DE L'EQUETE.

L'Ouest en Faveur d'un Tarif assez Bas

Les Provinces Maritimes le Contraire

Un Changement dans le Cabinet.

Les Chambres fédérales se réuniront le huit de mars à Ottawa. Ce qui veut probablement dire, que les Chambres siégeront une partie de la grande vacance.

La question qui seable primer toutes les autres, sera celle de la révision du tarif. De fait, à la dernière session une commission composée des honorables Fielding, Brodeur et Patterson avait été chargée de faire enquête par tout le pays, pour connaître quels étaient les sentiments des manufacturiers et commerçants sur cette révision du tarif. Cette commission fera son rapport.

Un gouvernement qui a la responsabilité de la direction des affaires d'un pays, de toute une population, est tenu d'agir avec prudence dans les matières de cette nature; il lui faut prendre en considération tous les intérêts en jeu. Et ces intérêts son divers pour chaque province.

L'Ouest qui n'a pas de manufactures serait en faveur d'un tarif assez bas. D'un autre côté, les provinces maritimes seraient plutôt en faveur d'un relèvement de tarif, surtout lorsqu'il s'agit de

l'industrie du charbon et du feu. Joignons à ces difficultés, celle de voir deux manufacturiers d'industries opposées, dont l'un serait en faveur d'un relèvement de tarif sur une certaine matière, ce ferait la ruine de son voisin. La question est donc assez difficile; et c'est pourquoi nous disons que cette question de tarif en sera une qui primera les autres à la prochaine session.

Les Chambres trouveront un peu de changement dans le cabinet. Depuis la dernière session l'hon. M. Préfontaine est disparu, et a été remplacé par l'hon. L. P. Brodeur.

M. Templeman remplace l'hon. Brodeur au ministère du Revenu de l'Intérieur. L'hon. ministre, qui est sénateur, briguera les suffrages dans Victoria, Colombie Anglaise, à la place du député actuel, M. Riley qui entrera au Sénat.

Certains journaux annoncent, de plus, qu'une loi sera présentée aux fins de mettre le solliciteur général sur le même pied des autres ministres, et de lui permettre de siéger à la table du conseil.

Guerre contre l'Intemperance

Les journaux et surtout les autorités religieuses ont déclaré la guerre à l'intemperance, ce fléau qui abrute, qui damne.

Jamais guerre ne fut plus justifiée.

Nos Acadiens, ne constituent pas, comme l'a voulu faire croire certaines personnes de notre province, un peuple d'ivrognes. Dans l'ensemble nos compatriotes ne sont pas plus adonnés à la boisson que les autres peuples; ils le sont beaucoup moins que certains peuples.

Nous protestons donc contre les exagérations de langage, inspirées par le résultat du vote, dans les polls françaises, lors de la dernière élection. Nos Acadiens ont donné leur appui au Scott Acte, sachant que si cette loi était mise en force que la vente des boissons diminuerait. Par conséquent ils ont donné leur appui à l'acte qu'ils croient être le meilleur des deux.

Ces réserves faites, il demeure certain que bon nombre de nos compatriotes boivent beaucoup de liqueurs éivrantes et que d'une manière générale, on fait trop souvent usage, même en petites quantités, du "petit coup." En effet, ce n'est pas seulement l'usage immo-

déré de liqueurs spiritueuses qui est mauvais, c'est aussi l'usage habituel, journalier, à doses même restreintes. L'alcool est un poison qui produit son effet moins rapidement, si on en prend peu chaque jour, mais qui le produit cependant toujours. Les plus grands médecins l'affirment de toute l'autorité de leur science.

L'alcool s'attaque à tout l'organisme humain, mais principalement au cerveau. Son usage habituel affaiblit ou détruit la mémoire, obscurcit l'intelligence, déprime la volonté!

N'en avons-nous pas la preuve chaque jour? Voyez celui qui s'enivre; il n'a plus l'usage de sa raison, il n'a plus d'intelligence, plus de coeur, plus de volonté, plus de mémoire; c'est une brute qui ne se laisse plus conduire que par des instincts les plus vils et les plus bas; toutes ses passions déchaînées en font un monstre dans l'ordre intellectuel et moral.

Si l'alcool produit ces effets d'une manière visible, dans une mesure effrayante, au moment de l'abus, est-ce qu'il ne produira pas encore, dans une mesure moindre, d'une manière moins éclatante et moins visible, chez ceux qui chaque jour font usage du même alcool, même d'une façon modérée?

Aussi les alcooliques, et je ne parle pas ici des ivrognes qui inspirent l'horreur, sont-ils fatalement condamnés à voir leur intelligence

Mont Carmel, I. P. E.

DECES

Vendredi le 16 du courant, s'endormait dans le Seigneur, Joseph Arsenault (Polite) à l'âge vénérable de 98 ans.

Dimanche avant la grand'messe, le curé faisait la levée du corps.

Monsieur Arsenault était fils de Paul Arsenault et de Claire Brun.

En 1811 Paul Arsenault quittait Malpeque accompagné de son épouse et enfants, ainsi que Jean Baptiste Gallant et sa famille et vient jeter l'ancre dans une petite anse en face du terrain élevé, où a surgi le magnifique temple de Mont Carmel. Joseph était tout jeune alors et ce fut le premier qui mit pied à terre à Mont Carmel.

Il laisse pour pleurer sur sa tombe son épouse Madeleine Gallant âgée de 88 ans, une fille Dame Jerome Arsenault, frères et soeurs: Françoise âgée de 100 ans Marguerite âgée de 92, Melme âgé de 88, Alexis âgé de 85 et Pélagie âgée de 78.

Que son âme repose en paix.

Cordialement à vous PASCAL POIRIER

Le Village Acadien d'aujourd'hui

L'aspect de nos hameaux, Pour être encor charmant, Perd, morceau par morceau, Sa parure d'autan.

Les derniers vingt-cinq ans Renferment dans leurs plis Beaucoup de changements, De progrès accomplis.

Aujourd'hui, l'étranger, A l'œil vif et curieux, Se plait à remarquer Ces ornements nombreux.

L'Acadien ne vit plus Comme vivaient ses aïeux; Sans courir aux abus, Il ne veut rien de vieux.

La gaieté d'autrefois— Un peu plus à l'anglaise— Règne encor sous les toits, Nous en sommes bien aise.

Le chant et la musique, Aimés des Canadiens, C'est la chose typique Chez tous les Acadiens.

Dans les bals à la mode, Les vieux qui voient cela Se disent: "c'est commode, Ils vont par ci, par là..."

Le violon, c'est la lyre En usage chez nous. On l'écoute, on l'admire Dans tous nos rendez-vous.

Pas trop dégénéré Encor nos jeunes gens: Ce sont de grands bébés Qui passent bien le temps.

Pardonnez à ma muse: C'est la simplicité, Qui, très souvent, amuse Sans perdre autorité.

X.

Lettre du Sénateur Poirier

Le sénateur Poirier voudra bien nous pardonner si nous donnons publicité à ses bons mots à notre égard.

Des paroles de félicitations de notre seul sénateur acadien nous honorent, c'est par cette raison que nous en faisons part à nos lecteurs sachant que nos Acadiens apprécient le noble sénateur qui se montre toujours le vaillant défenseur de nos droits.

Shédia N. B. le 14 février 1906

Mon cher Monsieur Brodeur

Mes félicitations profondes. Vous avez du courage et beaucoup de patriotisme. Reprendre la publication de L'IMPARTIAL n'est pas une petite entreprise. Ce sont nos Acadiens, surtout ceux de l'île, qui en bénéficieront. Succès et longue vie à vous et à votre journal.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le Club Dramatique de Miscouche a Tignish, Samedi soir

Le club dramatique de Miscouche sera à la salle Tignish, samedi soir, le 24.

La représentation est une des plus belles qui puissent être jouées. "The Lone Tree Mine" tel est le titre du drame. Il y a de l'intérêt, de l'excitation, du plaisir et de la musique dans chaque acte. Les membres de ce club, qui se composent d'une vingtaine de personnes, ont été choisis avec soin afin de donner justice à ce grand drame.

Allons tous à la salle, samedi soir, pour y passer deux heures d'honnête récréation. Le prix d'admission n'est que 15 cents et 25 cents pour les sièges réservés. Les portes s'ouvrent à 7 heures du soir.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT. Avez-vous une idée? Si oui, demandez-nous "Galle des Inventeurs" pour savoir comment obtenir les brevets. Informations fournies gratuitement. 214 et 215 N. de W. A. R. 1905 N. Experte. Brevets: 1 Edifice New York Life, Montréal. Bureau: 1 Edifice Atlantic Building, Washington, D. C.